



# LANCEMENT DU PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL

de Caen Normandie Métropole

## PAT #1

Caen, le 16 oct. 2017

Photos : Aucame



AUCAME  
Caen Normandie



AGRICULTURES  
& TERRITOIRES  
CHAMBRES D'AGRICULTURE

PÔLE METROPOLITAIN  
CAEN NORMANDIE MÉTROPOLE

# Sommaire

## Présentation des acteurs 4

Présentation de l'Aucame, agence d'urbanisme de Caen Normandie Métropole.....4

Le pôle métropolitain en bref .....4

La chambre d'agriculture en bref .....5

L'alimentation comme outil de sensibilisation et de transmission de savoir-faire ..... 10

Les questions foncières restent primordiales..... 11

Interrogations sur les filières..... 11

Interrogation sur la production et les producteurs 12

## I - Le projet alimentaire territorial 6

Le contexte .....6

La méthode .....7

## III - Visite de la dernière ferme maraîchère de Caen 13

Analyse de la visite de la ferme relativement aux ateliers du projet alimentaire territorial ..... 16

## II - Questions et interventions des acteurs présents 9

L'intérêt de la recherche pour un projet de territoire .....9

Les acteurs associatifs se connaissent, il manque un lieu de dialogue avec les décideurs .....9

La relocalisation de l'alimentation est pourvoyeuse d'emplois et de réinsertion .....9

## IV - Les ateliers et rencontres du projet alimentaire territorial en 2018 17

## Annexe : Liste des participants 18

En partenariat avec :



Photos couverture :  
Marché Saint-Sauveur, Caen / Prairies, sud-ouest de Caen - Aucame



**LANCEMENT DU PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL (PAT) DE CAEN NORMANDIE MÉTROPOLÉ**  
**LE 16 OCTOBRE 2017, À LA CHAMBRE D'AGRICULTURE DU CALVADOS**

**Accueil par Michel LEGRAND, Président de la chambre d'agriculture du Calvados.**

Le territoire entre dans une nouvelle phase de concertation puisque nous venons de définir un plan d'actions pour la mise en œuvre de la convention-cadre pour une stratégie partagée sur l'agriculture entre le pôle métropolitain et la chambre d'agriculture, signée en juin dernier. La rapidité avec laquelle le comité de pilotage s'est réuni montre que nous avons tous envie d'agir dans un nouveau partenariat qui permettra un développement équilibré du territoire avec une agriculture aux espaces les plus préservés possibles, mais aussi dans le respect des nouveaux besoins de développement économique. La chambre d'agriculture accompagne autant les entreprises (porteurs de projets et agriculteurs, filières longues et courtes de l'agro-alimentaire) que les territoires (représentation du monde agricole auprès des collectivités et accompagnement des projets agricoles ou alimentaires), ce qui rend notre présence

cohérente ici, pour réinventer le lien entre les habitants et leur agriculture à travers les politiques alimentaires.

**Accueil par Jean-Philippe MESNIL, vice-président de Caen Normandie Métropole**

Le pôle métropolitain est un outil souple d'échanges et de projets, ce qui lui permet d'être la bonne structure de dialogue avec les acteurs du territoire, à commencer par la chambre d'agriculture. Nos actions sont toutes d'intérêt métropolitain et l'alimentation est un sujet à la mesure de l'ambition sur l'ensemble du périmètre, au service de tous les EPCI qui composent le pôle métropolitain : environ le tiers central du département pour le socle, soit 208 communes, 1 600 km<sup>2</sup>, près de 380 000 habitants. Caen Normandie Métropole intervient sur le champ des politiques publiques agricoles à travers ses membres depuis plusieurs années : la convention-cadre et le PAT permettent de structurer ces politiques sur l'agriculture, l'alimentation, l'aménagement et la consommation d'espace sur laquelle nous devons être vigilants.



Réunion de lancement du PAT, 16/10/17

# Présentation des coordinateurs

## L'AGENCE D'URBANISME CAEN NORMANDIE MÉTROPOLE EN BREF

L'agence d'urbanisme est une association en appui sur la démarche du PAT car elle est transversale au territoire (22 membres, dont l'Etat, la Région, les collectivités, les chambres consulaires, l'université, l'agence de l'eau, l'établissement public foncier...). L'Aucame travaille sur les questions agricoles depuis quelques années avec plusieurs études disponibles sur le site [www.au-](http://www.au-)

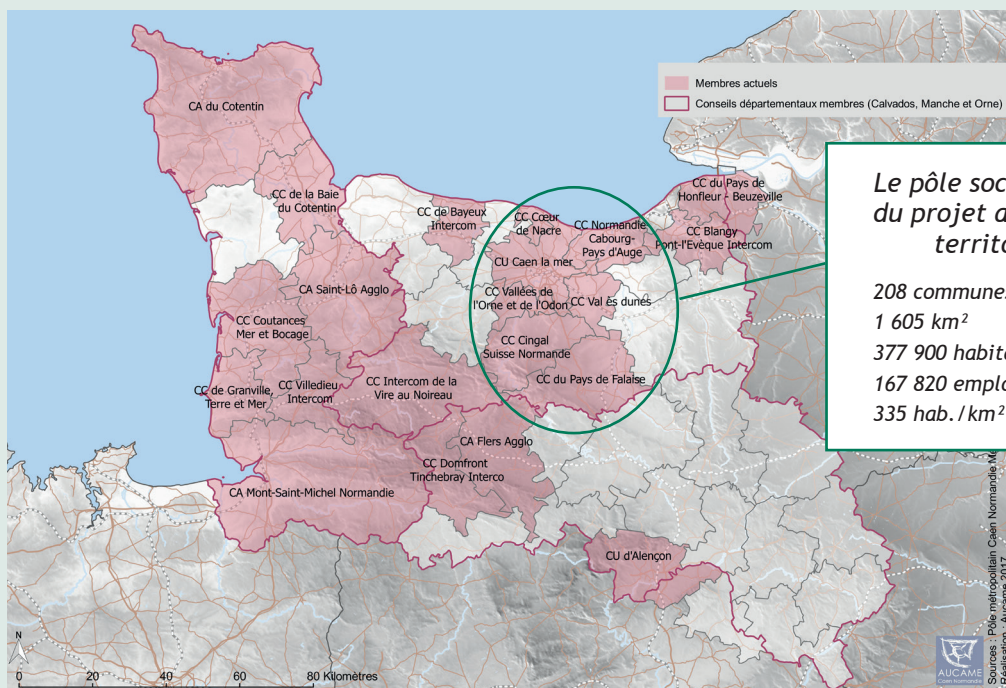


## LE PÔLE MÉTROPOLITAIN EN BREF

Caen Normandie Métropole est un établissement public (syndicat mixte ouvert) constitué par accord entre des EPCI à fiscalité propre, en vue d'actions d'intérêt métropolitain, afin de promouvoir un modèle d'aménagement, de développement durable et de solidarité territoriale.

Le pôle métropolitain est un établissement public (syndicat mixte ouvert) constitué par accord entre des EPCI à fiscalité propre, en vue d'actions d'intérêt métropolitain, afin de promouvoir un modèle d'aménagement, de développement durable et de solidarité territoriale.

Les EPCI et les collectivités membres définissent ensemble un programme de travail et choisissent ensuite, à la carte, de participer à tout ou partie des actions inscrites dans ce programme de travail.



### Le pôle socle, échelle du projet alimentaire territorial :

208 communes  
1 605 km<sup>2</sup>  
377 900 habitants  
167 820 emplois  
335 hab. / km<sup>2</sup>



came.fr, la plupart issues d'un partenariat. Le programme de recherche-action FRUGAL (Formes urbaines et gouvernance alimentaire), par exemple, dirigé à Caen par l'université, permet de faire émerger de nouvelles données sur le territoire en matière de flux alimentaires, de formes urbaines et de gouvernance alimentaire.

Suite à la décision conjointe entre Caen Normandie Métropole et la chambre d'agriculture du Calvados de signer, le 22 juin 2017, une « convention-cadre de stratégie partagée sur l'agriculture », plusieurs actions ont été engagées afin de définir ensemble les enjeux du développement territorial ainsi que les priorités en matière d'agriculture, d'alimentation, d'aménagement et de consommation d'espace. Le tableau suivant, extrait d'un historique plus large, montre les actions en cours depuis 2014.

### LA CHAMBRE D'AGRICULTURE EN BREF

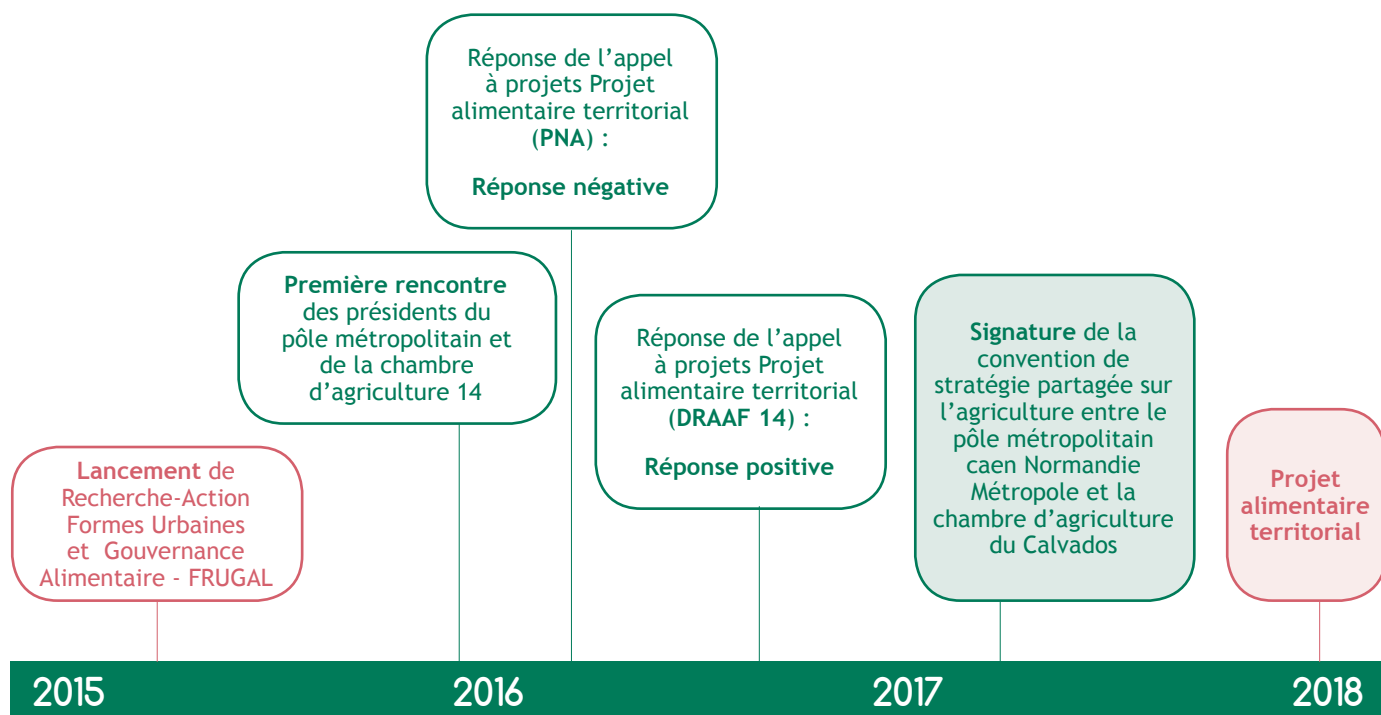
**Périmètre d'action :** le département du Calvados

**Service Entreprises :**

- Accompagnement des porteurs de projets et des agriculteurs
- Installation, production, transformation et commercialisation (circuits longs et courts)

**Service Territoires :**

- Représentation du monde agricole dans les projets de territoire
- Accompagnement des collectivités dans les projets intégrant un angle agricole et alimentaire



# I - Le projet alimentaire territorial

## LE CONTEXTE

On constate que, globalement aux niveaux national et international, les questions alimentaires et agricoles prennent de plus en plus de place pour deux raisons : d'abord les questions de confiance dans la qualité de l'alimentation industrielle, ensuite le problème de la disparition progressive et irrémédiable des terres agricoles. Ce qui a été compensé jusqu'ici par une augmentation de la productivité des terres est aujourd'hui à envisager selon une nouvelle équation : toute terre agricole urbanisée suppose une baisse de la production alimentaire et une diminution des emplois de la filière agro-alimentaire.

Le territoire est conscient de la nécessité de prendre en compte l'alimentation dans les politiques publiques : non seulement il faut s'interroger sur la façon dont on nourrira les villes aujourd'hui et demain, mais les élus prennent également conscience du fait que la relocalisation des filières alimentaires est source de valeur ajoutée pour le territoire (structuration de filières basées sur des emplois non délocalisables).

De plus, le sujet alimentaire fonde un socle commun de plusieurs thématiques de territoire (éducation, santé, nutrition, commande publique, agriculture, économie, lien social, accessibilité...)

Les dynamiques nationales et régionales dans le cadre du Programme National pour l'Alimentation permettent de dynamiser les initiatives locales, nombreuses dans le pôle métropolitain Caen Normandie Métro-



Étal de marché M. Desseroit, boulevard Leroy à Caen, le samedi.

pole. Ce sujet est par exemple intégré aux dynamiques du groupe d'action locale du programme LEADER (économie, environnement, tourisme, santé)

Nous sommes dans un territoire où de multiples actions sont en place, portées par de multiples acteurs sous différents axes, mais sans lien ni interconnaissance. Le projet alimentaire territorial aura donc pour objet de permettre aux acteurs de se rencontrer et de bâtir une stratégie commune à partir de leurs expériences croisées.

## LA MÉTHODE





Le PAT de Caen Métropole comporte donc quatre objectifs pour l'année 2017-2018 :

- Faire de l'alimentation un sujet d'intérêt métropolitain (bassin de vie urbain de consommation et espaces urbains, périurbains et ruraux de production)
- Bâtir un diagnostic partagé (état des lieux évolutif)
- Trouver un consensus autour de l'alimentation de proximité de qualité (productions, multi-circuits...)
- Aboutir à un plan d'actions opérationnel dont les actions pourront être portées par divers acteurs volontaires et qui pourront ou non être coordonnées à l'échelle du pôle.

La méthode est conforme aux préconisations nationales en la matière, l'objectif étant d'animer les acteurs et de mieux comprendre les enjeux et les potentialités du territoire en matière alimentaire :

Les outils de base du PAT doivent être partagés et continus. Les moyens étant très limités et le calendrier serré, nous sommes contraints d'envisager un diagnostic qui sera plus une synthèse de l'existant que la production de données nouvelles. Nous pourrions dans un premier temps établir un pré-état des lieux réalisé via des éléments internes (vieille, création d'une enquête à destination des acteurs et apports par la recherche-action FRUGAL), mais l'idée de base est de partager ce diagnostic minimal et d'inciter les acteurs à l'augmenter et donc à le co-construire.

Les enjeux d'interconnaissance se concentrent sur les six thématiques suivantes :

- L'offre alimentaire
- La demande alimentaire
- Les acteurs
- Les actions
- Les freins
- Les leviers

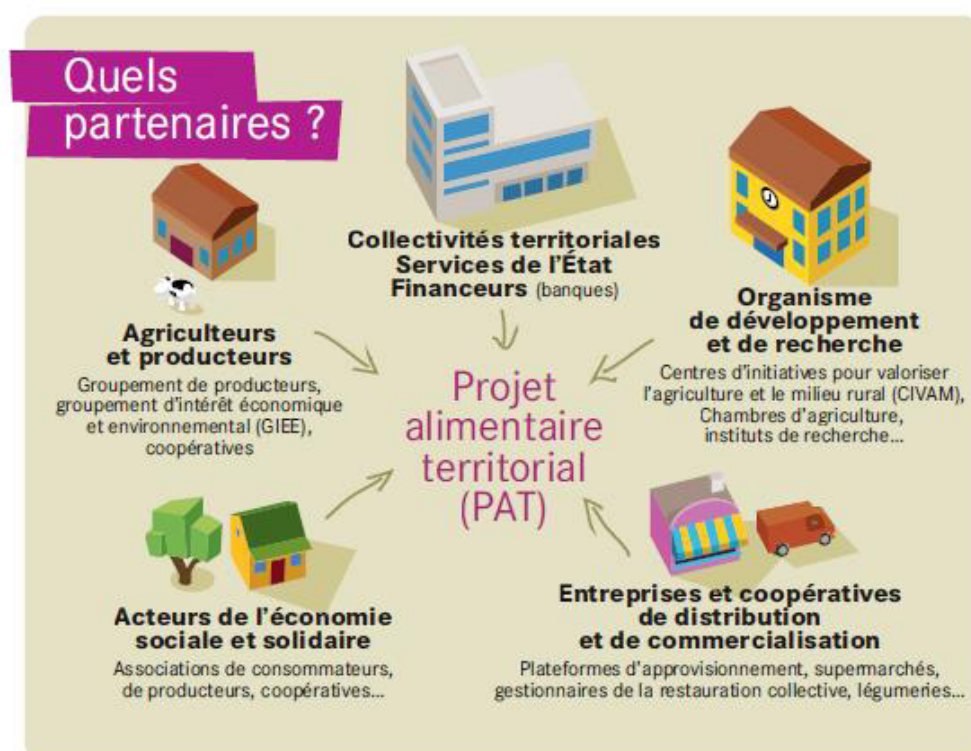


Schéma du programme national de l'alimentation (PNA).

Le comité technique composé du pôle métropolitain, de la chambre d'agriculture et de l'agence d'urbanisme propose un cycle de réunions participatives par thème. Dans ces ateliers qui dureront trois heures (un lundi après-midi par mois), nous pourrons organiser la réflexion autour de :

- l'état des lieux
- les acteurs et leurs logiques convergentes ou divergentes
- les interrogations et échanges sur des stratégies et les projets à renforcer ou à engager

Le but du PAT est de faire en sorte que les participants s'entendent sur ce qu'il faut éviter, ce qu'on ne souhaite pas voir se profiler sur le territoire au niveau alimentaire. Les participants sont avant tout des acteurs et il leur est demandé de bien diffuser l'information autour d'eux afin que personne ne soit oublié (le repérage des acteurs intervenant dans les filières alimentaires est complexe car ils sont particulièrement nombreux).

municiper sur le projet : inviter, partager, transférer les informations. Bien sûr, un acteur pourra intégrer la démarche mais il prendra la réflexion au stade où elle en est arrivée et n'aura pas la capacité de remettre en question ce qui s'est dit à l'étape antérieure !

Voici la présentation de la démarche et des six ateliers thématiques qui auront lieu entre janvier et juin 2018. Il avait été envisagé le lancement d'une action-pilote, mais celle-ci ne pourra voir le jour que sous réserve d'en obtenir le financement en cours d'année.



Nous devons tous tenir notre rôle pour com-



## II - Questions et interventions des acteurs présents

Pour des raisons de temps disponible, il n'a pas été permis de faire un tour de table des acteurs présents lors de cette réunion de lancement. Une meilleure connaissance des acteurs de l'alimentation fait partie du diagnostic du Projet alimentaire territorial et sera donc engagée dans l'année qui vient. Le débat a été synthétisé par thème pour en faciliter la lecture et faire ressortir les attentes des participants sur le fond.

### L'INTÉRÊT DE LA RECHERCHE POUR UN PROJET DE TERRITOIRE

FRUGAL, Formes urbaines et gouvernance alimentaire, est un programme de recherche-action qui permet à dix agglomérations françaises de constituer de la connaissance sur les flux alimentaires, les formes urbaines liées à l'alimentation, la gouvernance alimentaire et les systèmes métropolitains. Sur Caen par exemple, en plus des données sur la consommation alimentaire des Caennais, 51 hectares de potagers ont été identifiés, dont 31 hectares dans les jardins privés. Pour les personnes qui bénéficient d'un potager, on s'aperçoit que cela représente environ 10% de leur consommation annuelle de fruits et légumes. Ce programme n'a pas vocation à traiter d'éléments agronomiques.

Chaque année, une réunion de restitution des résultats est organisée par les acteurs du territoire (qui sont les mêmes que ceux du PAT de Caen : Pôle métropolitain, chambre d'agriculture et agence d'urbanisme) : elle aura lieu en février 2018 et tous les participants au PAT seront invités.

### LES ACTEURS ASSOCIATIFS SE CONNAISSENT, IL MANQUE UN LIEU DE DIALOGUE AVEC LES DÉCIDEURS

- L'ARDES, association régionale pour le développement de l'économie sociale et solidaire, estime que les acteurs associatifs se connaissent déjà très bien mais qu'il est essentiel de mieux organiser la co-construction des politiques avec

les décideurs. Inversement, un projet comme le PAT doit aider les élus à mieux connaître tout ce qui se passe sur leur territoire. Par exemple, le Réseau pour Éviter le Gaspillage Alimentaire, REGAL de Normandie, est composé des acteurs régionaux de la chaîne alimentaire. Créé en 2014, il a pour but de faciliter la mise en œuvre de la lutte contre le gaspillage alimentaire en vue d'atteindre l'objectif de - 50 % de gaspillage alimentaire d'ici 2025 (Pacte national de juin 2013, notamment financé par L'ADEME, la DREAL, la DRAAF et la Région). Le réseau des AMAP est aussi très tonique. Le site avenir-bio en répertorie 47 dans le Calvados.

- Le rôle des collectivités dans le PAT : la Région est-elle financeur ou partie prenante du projet ? Connait-on les actions des collectivités de toutes échelles sur les questions alimentaires ? Le PAT devrait être l'occasion pour les acteurs de mieux se connaître entre institutions et aussi de partager voire mutualiser les actions en cours.

### LA RELOCALISATION DE L'ALIMENTATION EST POURVOYEUSE D'EMPLOIS ET DE RÉINSERTION

Il faut promouvoir l'alimentation de proximité en gardant à l'esprit que les maraîchers ou tout autre type de producteur doit être capable de bien vivre. La précarité et la pauvreté sont plus discrètes en campagne qu'en ville et c'est à nous de pointer ces situations dans le cadre de cet atelier. Les éleveurs ont eu par exemple des années difficiles car la crise agricole dure depuis longtemps, au point qu'on se demande si elle n'est pas structurelle : envisager de nouvelles formes de valorisation doit aussi être une solution à la qualité de vie des producteurs agricoles. le point de vue alimentaire et circuits courts.

Plusieurs initiatives emblématiques sont présentes sur le territoire :

- Colombelles Territoire Zéro chômeur de longue durée. Projet initié par l'association ATD Quart-Monde et financé par l'Etat, l'expérimentation vise à tester pour cinq ans l'embauche en CDI et au SMIC de chômeurs de longue durée inscrits depuis plus d'un an à Pôle emploi via des entreprises de l'économie sociale et solidaire. Colombelles a donc créé une entreprise à but d'emplois en avril 2017, avec l'embauche de 45 personnes dans un premier temps. Les emplois autour de l'agricole et de l'alimentaire sont largement concernés. L'importance de la restauration hors domicile pour l'accessibilité sociale aux produits de qualité est à souligner. À Colombelles, une zone de maraichage de 7 hectares a été lancée près de Lazaro afin de créer autour de Caen des zones de production qui habituent les citadins à de nouvelles habitudes de consommation. Cependant, les initiateurs font face à de grosses difficultés d'investissement et à des obstacles administratifs (montage de dossiers, usage non prévu dans les documents



Marché Saint-Sauveur du vendredi matin à Caen.

d'urbanisme...). Les fondateurs veillent à un élément primordial : éviter la pénibilité du travail, très courante dans ce domaine. Si les maraichers doivent se multiplier autour de Caen, « il faut qu'ils restent joyeux ! ».

- La ferme du Londel : ces 6 hectares à Biéville-Beuville sont en productions légumières et accueillent depuis les années 1980 des activités sociales (insertion, formation d'un CAP de maraicher...), et maintenant les productions sont en agriculture biologique. Le Londel expérimente des techniques de permaculture qui permettent de produire sur de très petites surfaces. C'est aussi un espace-test agricole où des maraichers peuvent se former avant de s'installer dans leur exploitation.
- Les « Jardins d'Arlette », une association qui emploie une quarantaine d'anciens chômeurs de longue durée, qui produisent et vendent des légumes à Biéville-Beuville et Falaise. Ces structures auraient besoin d'un outil de transformation des légumes, une légumerie ou une conserverie, afin de trouver des solutions aux pics de productions de l'été, à un moment où il n'y a plus de cantines scolaires. Toutefois, un débat s'engage puisque à Falaise, l'étude de faisabilité sur la légumerie a montré l'impossibilité de rentabiliser une structure de conservation à cause de la faible demande locale. Ce genre d'équipement se réfléchit à une échelle plus vaste, à Caen peut-être mais en réunissant alors plusieurs acteurs et sites de production.
- Une question demeure sur les moyens de stimuler l'autoproduction (formation, outils de sensibilisation...)

#### L'ALIMENTATION COMME OUTIL DE SENSIBILISATION ET DE TRANSMISSION DE SAVOIR-FAIRE

- Jardins familiaux : ce sont des lieux de sociabilité, de transmission des savoir-faire, d'économie familiale, de santé.... Ce sont donc des espaces à promouvoir pour toutes ces raisons so-



cio-économiques : que prévoient les collectivités dans leurs politiques d'aménagement pour accroître ces espaces et donner envie aux habitants de s'y impliquer ?

- L'alimentation de qualité : de plus en plus de personnes s'impliquent dans des réflexions sur le lien entre agriculture et alimentation. Les animations dans les cantines permettent par exemple de lutter contre l'obésité.
- Qualité des produits versus agriculture urbaine : attention à la mode de l'agriculture urbaine, car relocaliser de l'agriculture en ville suppose dans un premier temps d'utiliser les délaissés, ce qui est très bien (situés loin des voitures...), mais aussi de favoriser l'agriculture intensive hors sol, ce qui est une tout autre option. Si l'on souhaite améliorer la qualité des produits et la santé, le foncier rural reste primordial.
- Prendre en compte les familles modestes : comment le PAT pourra-t-il prendre en compte ceux qui n'ont pas les moyens financiers ni éducatifs de manger autrement. Les modèles se basent en général sur une évolution globale de la façon de manger des ménages, mais comment impliquer les familles modestes dans ce processus ?

### LES QUESTIONS FONCIÈRES RESTENT PRIMORDIALES

- Les pratiques culturelles : il faudrait connaître les rapports entre pratiques culturelles et qualité des produits. On s'aperçoit que, curieusement, les programmes de recherche sur l'alimentaire comportent beaucoup de géographes et d'économistes mais peu d'agronomes. Or ce qui est important est de pouvoir faire le lien entre les deux dimensions, nous avons peu de connaissances sur ce sujet.
- Les politiques d'aménagement : Pour l'instant, elles font fi des facilités de production, transformation et distribution des produits alimentaires alors que

cela peut influencer directement les facilités d'approvisionnement en produits locaux, notamment dans la restauration collective. Par exemple, Rennes et Lorient ne disposent pas de marché de gros, ce qui implique une logistique complexe pour l'approvisionnement des cantines alors que Caen a la chance de disposer d'un marché de gros. Toutefois, il va passer du centre-ville (Presqu'île) à la périphérie : est-ce que cela a un impact sur la logistique urbaine ? Les formes urbaines, comme les relations historiques entre les acteurs, façonnent des structures d'éclatement des expéditions ou des suivis de produits de façon plus ou moins fluides.



Visite de la dernière ferme maraîchère de Caen.

- Mairie de Verson : les élus ont réservé 4 hectares dans leur écoquartier afin d'accueillir un maraîcher mais il faut financer l'adduction d'eau donc cela suppose de l'investissement. L'agence de l'eau aide les installations en agriculture biologique mais il faut que les terrains soient attractifs (problème de proximité avec l'autoroute).
- L'acceptabilité sociale des documents d'urbanisme : non seulement le foncier concentre les contradictions d'usage du territoire (agriculture, urbanisation, zones naturelles, transport...) mais, en plus, les citoyens ou habitants n'ont pas accès à la compréhension des documents qui régissent leurs espaces de vie. On voit que les aménageurs ou les avocats

d'affaire utilisent des arguties juridiques pour contourner les documents de planifications censés protéger les terres agricoles. Les notions de conformité/compatibilité/prise en compte découragent les habitants de base... Et si on fait confiance à un beau document issu de la concertation et qu'à la première proposition d'aménagement, on voit qu'il est détourné, c'est source de démobilisation voire de violence.

### INTERROGATIONS SUR LES FILIÈRES

- Les structures locales de transformation : on oublie souvent qu'en agriculture, ce n'est ni la demande ni l'offre qui structurent le marché mais les filières d'aval. Il faut donc être sûr de la robustesse de la filière pour lancer des productions. Ainsi, il est difficile par exemple d'inciter les élevages de poulets de chair en biologique sans une tuerie à la ferme (hors agrément). Ce qui est encore possible en volaille ne l'est plus pour des chèvres, des moutons ou a fortiori des bovins.
- Les illusions de l'agriculture urbaine : il y a une mode sur les espaces productifs en ville, ce qui est sympathique comme lieu de convivialité ou d'autoproduction, mais il faut faire attention à une vision intensive de l'agriculture hors sol, qui confine à une artificialisation éloignée des critères actuels de la qualité des produits (hydroponique, engrais chimiques...).
- La gouvernance des flux : personne ne semble maîtriser les flux agricoles, sou-

vent géographiquement et énergétiquement aberrants. Les kilomètres parcourus font perdre du temps, de la qualité aux produits, provoquent des consommations d'énergie fossile, des transbordements et du reconditionnement... alors que des flux territoriaux seraient plus économiques pour tout le monde. Pour preuve, on voit les salades ou les fraises produites autour de Falaise aller sur le marché de Rungis pour être achetées par des grossistes caennais, puis être consommées à Caen.

- Alimentation de proximité et légumes : on a toujours tendance à simplifier les visions, ce qui conduit souvent à réduire l'alimentation de proximité aux filières maraichères ou légumières. Il faudra veiller dans le PAT à parler de toutes les filières alimentaires et aussi de l'eau, qui peut être considérée comme le premier des aliments avec des enjeux décuplés en matière d'agriculture comme en matière de santé.

### INTERROGATION SUR LA PRODUCTION ET LES PRODUCTEURS

- Comment penser la question du « bien vivre » des agriculteurs (temps de travail/revenus des maraichers, entre autres) ?
- Il y a de plus en plus de salariés dans les exploitations, notamment chez les maraichers, une évolution à accompagner. Doit-on craindre une avancée de l'agriculture industrielle, « de firme » ?
- Le lien entre agriculture « professionnelle » et acteurs de l'insertion qui ont comme atelier-support l'insertion par l'agriculture.
- S'il y a de nombreux projets d'aménagement urbain, comment à terme avoir encore assez de terres agricoles pour assurer notre alimentation ?
- Comment préserver les zones de production autour de Caen et même augmenter les productions agricoles destinées directement aux habitants ?



Jardin d'insertion à Ouistreham.



### III - Visite de la dernière ferme maraîchère de Caen

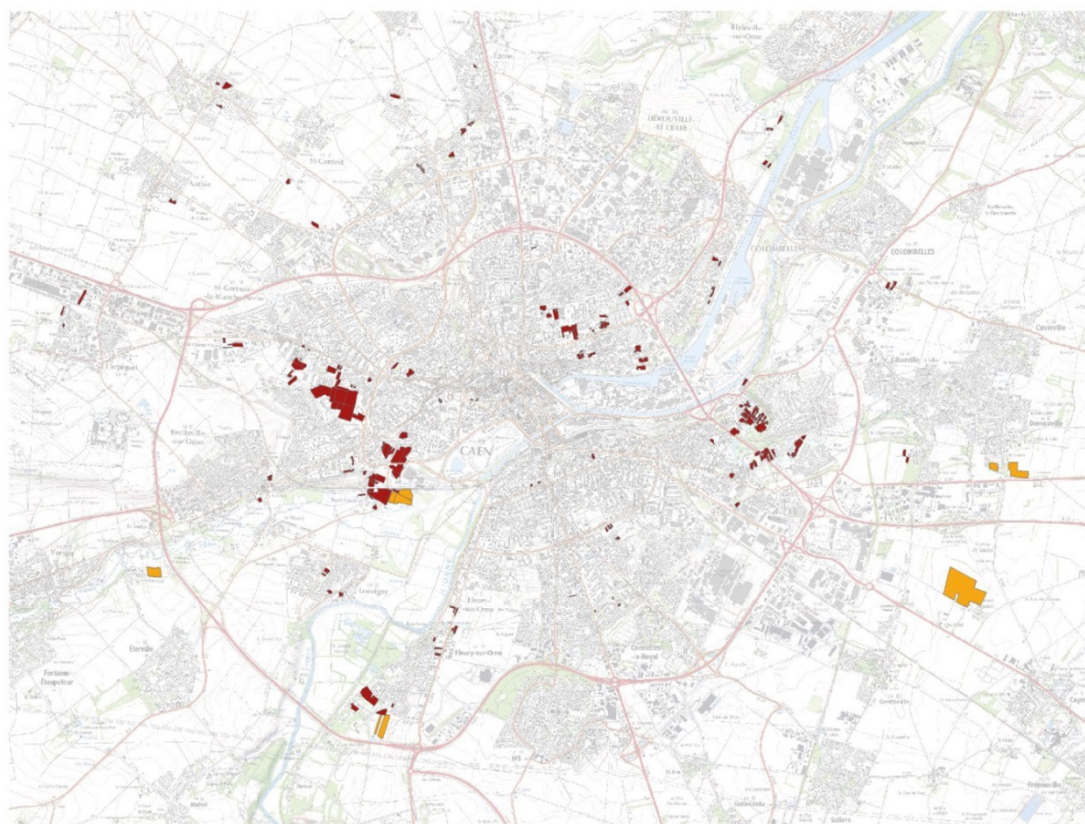
Les chercheurs du laboratoire de géographie sociale ESO (Espaces et sociétés) de l'université de Caen impliqués dans le programme de recherche-action FRUGAL ont analysé les photographies aériennes de 1963 et de 2013 et ont pu localiser les parcelles maraîchères qui ont disparu en 50 ans à Caen.

L'exploitation maraîchère visitée lors du lancement du projet alimentaire territorial de Caen Normandie Métropole est la dernière de la ville, alors qu'il est attesté que l'ouest de Caen (dit « le marais caennais » puisque limitrophe de la zone humide de la prairie) était traditionnellement très maraîcher (carte ci-dessous). La ferme Desseroit, qui a échappé à l'urbanisation (projet d'agrandissement du parking du Zénith) et à la mise en herbe liée à la politique des espaces naturels sensibles du conseil départemental du Calvados



Visite des participants au lancement du PAT de la ferme maraîchère Desseroit, derrière le Zenith à Caen.

(propriétaire de 4 hectares sur les 5 de l'exploitation), fonctionne avec 2 unités de travail et produit jusqu'à 25 légumes différents.



■ Parcelles maraîchères présentes en 1963

■ Parcelles maraîchères présentes en 2013

0 2 km N

Source : Photographies aériennes 1963 / 2013, IGN  
Réalisation : M. Marie, UMR ESO / Univ. Caen



Les investissements sont limités : pas de serres afin de ne pas concentrer les agents pathogènes et pas de chambre froide (flux tendus entre la cueillette et la distribution).

Pierre Guillemain et Maxime Marie, auteurs d'un article sur les enjeux de cette exploitation, ont estimé la production à 60 tonnes par an environ. Les produits sont vendus sur 4 marchés caennais et à une centrale d'achat, avec laquelle les relations sont bonnes et équilibrées. Le problème majeur de l'exploitation est foncier : le bail précaire consenti par le conseil départemental ne permet pas à un repreneur de se lancer, notamment dans un projet de conversion en agriculture biologique.

Le schéma suivant synthétise les enjeux de l'exploitation, eux-mêmes emblématiques du PAT dans son ensemble.



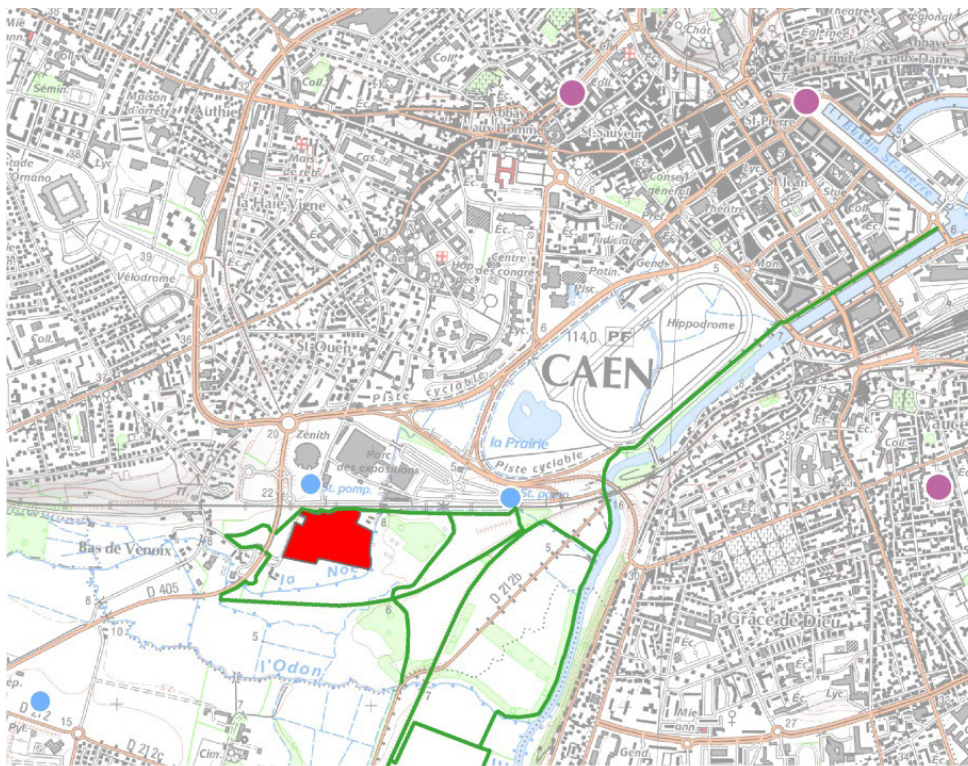
Production maraîchère en bordure de la voie verte.



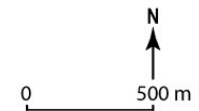
Marché de Liön-sur-mer



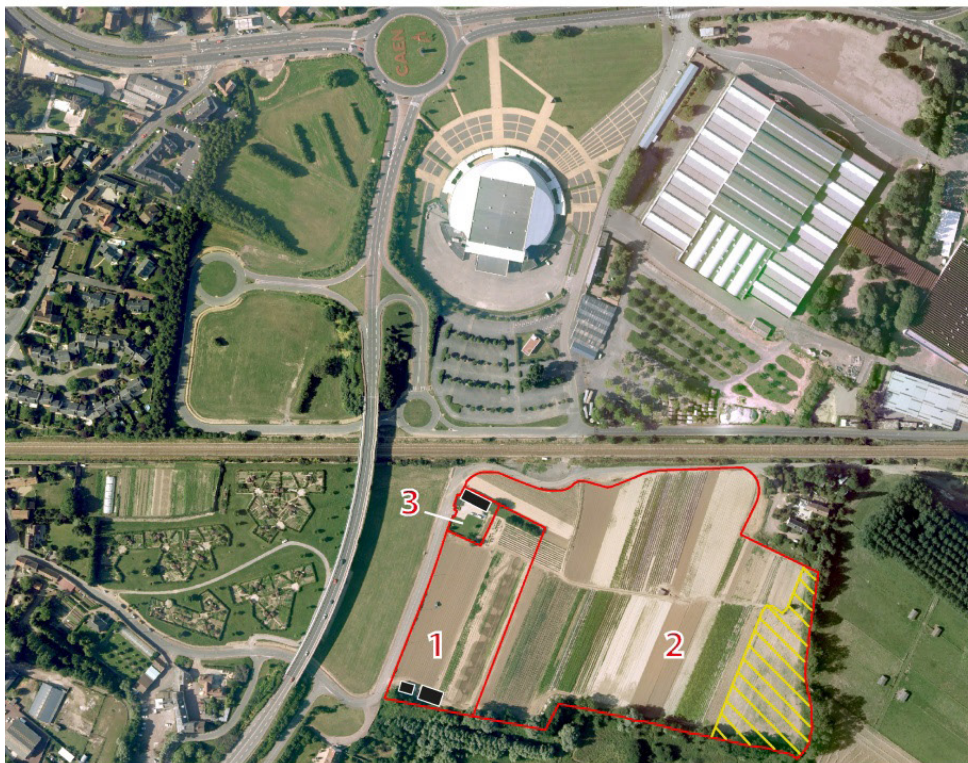




-  Exploitation
-  Voies vertes
-  Captage d'eau
-  Marchés de vente des légumes



Source : Scan 25, BD Topo, IGN 2015 - enquête de terrain  
Réalisation : M. Marie et P. Guillemain, UMR ESO / Univ. Caen, 2017



-  Limites cadastrales
-  Parcelle détenue par les anciens exploitants
-  Parcelle détenue par le Conseil Départemental
-  Siège d'exploitation et habitation en propriété
-  Bâtiments d'exploitation et habitation
-  Zone non cultivée (prairie de fauche)



Source : BD Parcellaire, IGN 2015 - enquête de terrain  
Image : Google 2017  
Réalisation : M. Marie et P. Guillemain, UMR ESO / Univ. Caen, 2017

<p>Filière alimentation proximité</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• En amont, achat de racines à M. DECAEN (producteur d'endives à Cambes-en-Plaine).</li> <li>• Filières longues (depuis 1989) : avant, marché de gros et centrale d'achat Super U. Aujourd'hui, centrale d'achat LOGIDIS Carpiquet (Groupe Carrefour) – redistribué dans la région dans les Carrefour City &amp; Market (jusqu'en haute Normandie).</li> <li>• Filières courtes (démarrage en 2000) : vente sur 4 marchés de plein vent de Caen – Guérinière, Fossés St Julien, Boulevard Leroy, Place Courtonne auprès d'un public caennais</li> <li>• Equilibre entre les 2 débouchés.</li> </ul>
<p>Qualité/Pratiques agricoles durables</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Contexte d'une zone de captage à proximité (dans le périmètre rapproché)</li> <li>• Utilisation de désherbant sélectif (de moins en moins), non utilisation d'insecticides et de fongicides</li> <li>• Projet d'investissement dans une bineuse (mais pas à la main) qui protège les rangs [très coûteux].</li> </ul>
<p>Qualité pour tous</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Des tarifs maîtrisés et abordables en circuits courts.</li> </ul>
<p>Réduction du gaspillage alimentaire</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pas de frigo, tout ce qui est produit/récolté ou cuit au jour le jour correspond aux besoins des 2 types de débouchés.</li> <li>• Pour la Centrale : quand des produits sont refusés, ceux-ci sont vendus sur les marchés de plein vent et de détail.</li> <li>• Pour les marchés de plein vent : très bonne connaissance des particularités des clients de chaque marché et des types de besoin par saison.</li> <li>• Récolte à la demande donc aucun surplus. Quelques pertes aux champs (broyage/laissé sur le terrain).</li> <li>• Pour les produits acceptés à la Centrale, les dates de livraison étant notées sur les produits, ceux-ci sont sortis des rayons s'ils sont trop avancés et Carrefour fait le lien ensuite avec les Restos du Cœur.</li> </ul>
<p>Planification territoriale</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Installation en 1982 (1 ha sur Caen + 15 ha zone de Luc-sur-Mer loués à des céréaliers) mais échec au bout d'un an. Redémarrage de l'activité sur les 1 ha à Caen. En 1989, leur superficie atteint les 5 ha sur leur siège à Caen dont ils sont propriétaires (surface actuelle). Surface d'un seul tenant, non constructible.</li> <li>• En 2000, l'ancien propriétaire vend 4ha des 5ha exploités au Conseil Général du Calvados (alors que les DESSEROIT étaient prêts à les acheter). Le CG14 contacte les DESSEROIT pour qu'ils cessent leur activité sous un mois. Après intervention d'un avocat, il a été créé un bail rural renouvelable tacitement entre le CG14 et Mme DESSEROIT sur cette surface. En 2017, les DESSEROIT ont acheté 0,64 ha de cette surface au CD14.</li> <li>• Ce bail, sur les 3,33 ha, arrive à terme en novembre 2018.</li> <li>• Il est envisagé pour l'avenir, que le CD14 conclue des conventions sur 3 ans avec exigence de mettre une partie des surfaces en herbe (gestion de la zone dans le cadre des « espaces naturels sensibles »).</li> <li>• 1 ha en location auprès d'une indivision (héritiers de leur prédécesseur).</li> <li>• Une demande de location de 0,5 ha appartenant à la Ville de Caen a été envisagée – espace de l'autre côté de la route, à clôturer, à desservir en eau, en herbe depuis très longtemps. Idée abandonnée vu la fin du bail qui arrive et la difficulté à envisager l'avenir avec des conventions de 3 ans.</li> <li>• Système agricole viable en culture légumière pour une future installation (peut-être un fils à reprendre mais projet qui pourrait trouver facilement preneur), du bon sens avec les projets des collectivités (lien avec la Halle Gourmande de Caen, la restauration collective...).</li> </ul>
<p>Identité alimentaire territoriale</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pas d'adhésion à des réseaux/des marques.</li> <li>• Filières longues : identifié comme « producteur local » dans les rayons de Carrefour (en Haute-Normandie).</li> <li>• Filières courtes : pas d'information sur le véhicule ou sur l'étal de marché précisant la localisation de l'exploitation (sauf sur les étiquettes « produit » qui indique « Caen »).</li> <li>• Activité représentative de l'ancienne ceinture maraîchère de Caen.</li> </ul>



# IV – Les ateliers et rencontres du projet alimentaire territorial en 2018

## Lundi 29 janvier - structuration des filières alimentaires de proximité.

La relocalisation d'une partie des filières agro-alimentaires suppose de s'interroger sur les acteurs et les lieux qui permettront cette conversion. Un retour des collectivités dans le dispositif semble inévitable, d'autant que les bénéfices pour la restauration collective seront primordiaux.

## Lundi 19 février - pratiques agricoles durables pour une alimentation de qualité

Une alimentation est dite de qualité quand elle sécurise les ressources et les consommateurs et inclut la qualité de l'eau, qui est sans doute le premier des aliments. Pour ce faire, les pratiques agricoles évoluent rapidement au fil des enjeux sociétaux, mais il reste des particularités locales...

## Lundi 19 mars - accessibilité sociale à l'alimentation de qualité

L'alimentation de qualité n'a de sens que si elle est disponible à tous, et suppose de développer fortement l'éducation et l'information sans aller dans la morale ou les publics ciblés. En ce domaine, Caen est le théâtre de multiples initiatives qui peuvent se coordonner sur l'ensemble de la chaîne alimentaire.

## Lundi 9 avril – lutte contre le gaspillage alimentaire

30 % des denrées alimentaires produites ne sont pas consommées. Devant cette aberration, la loi contre le gaspillage alimentaire de 2016 a fait fortement évoluer les pratiques, notamment dans la grande distribution et la restauration collective. Des collectifs de glaneurs et un réseau complètent le dispositif mais de nombreuses idées restent à mettre en place.

## Lundi 28 mai – l'alimentation dans la planification territoriale

L'alimentation, qui a construit la ville à l'époque antique, a aussi construit la périurbanisation. Les fonctions alimentaires quittent les centres villes au moment où les consommateurs souhaitent s'en rapprocher. Parallèlement, le foncier disponible pour les projets de relocalisation se raréfie... Quadrature du cercle ?

## Lundi 18 juin – sensibilisation et communication sur alimentation et gastronomie

S'il est un levier d'action transversal identifié a priori, c'est bien l'information et la communication. La Normandie jouit de plus d'une image gastronomique valorisable auprès des touristes, ce qui fait converger plusieurs enjeux. Quelles actions retenir et porter parmi toutes celles qui permettront de rapprocher les producteurs et les consommateurs dans des filières locales ?

## Lundi 17 septembre – Forum des acteurs pour la définition du plan d'actions

À l'issue des six ateliers, un diagnostic sera proposé à l'ensemble des acteurs du territoire avec la liste des actions qui ont été identifiées au fil des thématiques. Ce forum a pour objet de prioriser les actions à lancer selon l'efficacité attendue et la faisabilité technique et financière des propositions.

## Lundi 15 octobre – Lancement du plan d'actions

Caen Normandie Métropole rend public le plan d'actions définitif et expose les stratégies et méthodes pour la mise en œuvre partenariale de ces actions.



## Annexe : Liste des participants

Structure	Nom	Prénom
ADEME	PERRIOLLAT	Sylvain
AIFST Le Londel	BIROT	Raphaëlle
ARDES	MOLLET	Fanny
Association Bio Normandie	LESNARD	Sarah
ATIPIC	RENAULT	Hervé
ATIPIC EBE Colombelles	BERGER	Anne
AUCAME	BOISGALLAIS	Anne-Sophie
Bio Normandie	OULDAMAR	Melih
Biomasse Normandie	GUILLET	Marie
Caen la mer	JOYAU	Nicolas
Caen Normandie Métropole	MESNIL	Jean Philippe
Caen Normandie Métropole	DEBIEVE	Christian
Caen Normandie Métropole	ROBERT	Valérie
Chambre d'agriculture du Calvados	LEGRAND	Michel
Chambre d'agriculture du Calvados	ROBIDOU	Pierre Yves
Chambre d'agriculture du Calvados	KERVAREC	Caroline
Chambre d'Agriculture du Calvados	BERZINGER	Stéphane
Chambre d'agriculture du Calvados	SALMON	Frédérique
CNFPT	FOURREAU	Camilla
Communauté de communes Cingal Suisse Normande	BRETEAU	Jean Claude
Communauté de communes Val ès dunes	de GIBON	Sophie
Conseil départemental du Calvados	GLORIE	Bérengère
Conseil regional de Normandie	LEBON	Guillaume
CREPAN	SAVARY	Arlette
CRESS Normandie	DREGE	Laure
Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de Normandie	JULIEN	Sabine
Eco-Domaine du Londel	CARETTE	Frédéric
IRD2	BROSSEAU	Marion
IRTS N.C	MORANGE	Arnaud
Labo ESO Université de Caen	MARIE	Maxime
Mairie Blainville sur Orne	FRANCOISE	Daniel
Mairie Cambes en Plaine	DIGUET	Daniel
Mairie Cambes en Plaine	SUZANNE	Joël
Mairie de Blainville sur Orne	MATHIEU	Christian
Mairie de Caen	LE COUTOUR	Xavier
Mairie de Verson	BINET	Charles
Mairie de Verson	COLLIN	Anne
Mairie d'Hérouville Saint-Clair	LEFRANC	Mariannick
Mairie de Louvigny	CHAPELIERE	Jacques
Mairie de Sommervieu	LEPOULTIER	Mélanie
MGAC	LEROY	Jean Yves
Terre de Liens Normandie	PLANCA	Loïc
Territoire Zéro chômeur	TERRIER	Ismaël
Université Caen Normandie	FIXOT	Anne Marie
Université Caen Normandie	LEGENTIL	Ugo
URCPIE	DELABIE	Christine
Zénobia Paysage et urbanisme	DUMOUCHEL	Benoît

---

## Étaient excusés :

ANDREU SABATER Marc, président Intercom Vire au Noireau  
BRUNEAU Joël, maire de Caen, président Caen la mer  
CALLIGARO Anivardo, élu Plaine Sud énergie, élu de Grentheville  
CHANDELIER Paul, président communauté de communes Cingal Suisse Normandie, Caen Normandie Métropole  
CHARRIER Sophie, Biomasse Normandie  
COUROUX Céline, INPI Normandie  
COXAM Amandine, Caen Presqu'île  
DE LA PROVÔTÉ Sonia, présidente Caen Normandie Métropole et AUCAME  
FIEFFE Patricia, maire de Soignolles  
FOUCHER Hélène, DGA Caen la mer  
GAUGAIN Sophie, vice-présidente économie, Conseil régional Normandie  
GRESSELIN Frédéric DREAL  
HERICHER Sandrine, DREAL  
HURELLE Gérard, maire-adjoint ville de Caen  
LADAN Serge, communauté de communes Cingal Suisse Normandie  
LEGER Jean Luc, président CESER Normandie  
MARÉCHAL Gilles, Terralim  
MAZIERE François, directeur général CCI Caen Normandie  
MORIN Hervé, président Région Normandie  
PAZ Olivier, président communauté de communes Normandie Cabourg Pays d'Auge  
PICARD Hubert, communauté de communes Vallées de l'Orne et de l'Odon, Caen Normandie Métropole  
PICHON Xavier, président communauté de communes Val ès dunes, Caen Normandie Métropole  
ROLLAND Denis, Recteur de l'Académie de Caen  
TURBATTE Béatrice, Caen la mer, Caen Normandie Métropole  
VICTOR Sylvain, AESN  
VILLERMET Nathalie, CREPAN

*Directeur de publication : Patrice DUNY*  
*Réalisation & mise en page : Aucame*  
*Illustrations : Aucame, sauf mentions contraires*  
*Contact : [as.boisgallais@aucame.fr](mailto:as.boisgallais@aucame.fr)*





**AUCAME**  
Caen Normandie

**Agence d'urbanisme de Caen Normandie Métropole**

19 avenue Pierre Mendès France  
14000 CAEN

02 31 86 94 00  
contact@aucame.fr

[www.aucame.fr](http://www.aucame.fr)